

**Compte rendu de la réunion du Comité paritaire pour les EHDA (8-9.04)
tenue au siège social du Syndicat de l'enseignement de Louis-Hémon (CSQ),
le 3 février 2020 à 9 h
sous la présidence de Chantale Simard**

PRÉSENCES

Nancy Bilodeau, Carl Bouchard, Sabrina Castonguay, Chantale Simard, Cathy Lalancette, France Lapierre, Dany Privé et Mario Simard.

Absence : Lyse Dufour

1. MOT DE BIENVENUE

Chantale Simard souhaite la bienvenue à toutes et à tous.

2. LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

Cathy Lalancette propose l'acceptation de l'ordre du jour tel que présenté par la présidente.
VOTE : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. LECTURE ET ACCEPTATION DU COMPTE RENDU DU 7 OCTOBRE 2019

Mario Simard procède à la lecture du compte rendu de la rencontre du 7 octobre 2019.
France Lapierre propose l'adoption du compte rendu.
VOTE : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3.1 SUIVI AU COMPTE RENDU DU 7 OCTOBRE 2019

Au point 6, ÉTAT DE SITUATION DES GROUPES SPÉCIALISÉS AU PRIMAIRE ET AU SECONDAIRE : Des vérifications seront faites pour savoir si le groupe l'Intervalle de la Cité étudiante est compris ou non dans les sept (7) groupes inscrits au procès-verbal.

4. ENSEIGNEMENT PRIMAIRE :

4.1 PROJET DE RÉPARTITION DES PÉRIODES D'ENSEIGNEMENT EN ORTHOPÉDAGOGIE 2020-2021

Chantale Simard dépose le projet de répartition des périodes d'enseignement en orthopédagogie au primaire 2020-2021 (joint au compte rendu). Après discussions, les membres du comité acceptent la répartition des périodes telle que présentée au document.

4.2 SUIVI AU PROJET D'ENSEIGNANTS RÉPIT POUR 2019-2020

Chantale Simard mentionne qu'elle fera le suivi des sommes restantes concernant les projets d'enseignants répit et de l'annexe 49 dans la semaine du 11 février. Elle communiquera par la suite avec la partie syndicale pour discuter des possibilités à venir.

4.3 SUIVI AU PROJET DE L'ANNEXE 49 POUR 2019-2020

Ce point a été discuté au point 4.2 de l'ordre du jour.

5. ENSEIGNEMENT SECONDAIRE :

5.1 PROJET DE RÉPARTITION DES PÉRIODES D'ENSEIGNEMENT EN ORTHOPÉDAGOGIE 2020-2021

Chantale Simard dépose le projet de répartition des périodes d'enseignement en orthopédagogie au secondaire 2020-2021 (joint au compte rendu). Après discussions, les membres du comité acceptent la répartition des périodes telle que présentée au document.

5.2 SUIVI AU PROJET DE L'ANNEXE 49 POUR 2019-2020

Le service d'aide en soutien à la composition de la classe au secondaire se poursuivra jusqu'au 12 juin 2020. Chantale Simard mentionne qu'elle fera le suivi des sommes restantes et informera la partie syndicale par la suite.

6. SUIVI À LA CLASSE SPÉCIALISÉE DE L'ÉCOLE NOTRE-DAME À ROBERVAL

Chantale Simard mentionne qu'il y aura probablement l'ajout d'une classe spécialisée de type « TSA » pour la prochaine année scolaire à l'école Benoît-Duhamel. Elle précise également que le projet à l'école Notre-Dame devrait se poursuivre pour une deuxième année consécutive, mais sera financé par l'école. Nancy Bilodeau donne quelques précisions concernant le Centre le Cactus à l'école Notre-Dame ainsi que des informations à propos du comité d'accès, des plans d'action, d'intervention et de réintégration. Depuis le début de l'année scolaire, les deux (2) places réservées pour des élèves de l'école Benoît-Duhamel sont restées vacantes. Cependant, un élève sera intégré le 7 février prochain. Pour sa part, le SELH (CSQ) accueille favorablement cette annonce d'ouverture d'une nouvelle classe spécialisée dans le secteur de Roberval pour l'année scolaire 2020-2021.

7. MESURE 15142 – GROUPES À PLUS D'UNE ANNÉE D'ÉTUDES

Chantale Simard dépose le projet de répartition des sommes en lien avec l'annexe 16 (joint au compte rendu). Après discussions, les membres du comité acceptent la répartition telle que présentée au document. (Pour l'année scolaire 2020-2021, la partie syndicale demande à la partie patronale de remettre dans l'organisation scolaire au primaire, les 14 périodes d'enseignement pour les classes cycles et inter cycles puisque nous ne sommes plus en période d'austérité et que les investissements devraient se faire auprès des élèves plutôt que du côté administratif. La partie patronale reçoit la demande et discutera de ce point lors de la prochaine rencontre du comité de répartition des ressources de la commission scolaire.)

8. VARIA

Aucun point n'est traité en varia.

9. PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine rencontre du Comité paritaire EHDAA est prévue le 11 mai 2020 à 13 h 30 au bureau du Syndicat de l'enseignement de Louis-Hémon (CSQ).

Fin de la rencontre à 10 h 15.
